

# JARNY MAG



**SERVICES MUNICIPAUX 5 LOISIRS-VACANCES 6 VIE CITOYENNE 8 DÉVELOPPEMENT DURABLE 10 ILS FONT JARNY 12**

Voirie

Séjour séniors

Pique-nique de l'amitié

Sensibiliser les écoliers à l'écologie

Patrice Arnould atteint de dystonie

# AGENDA de janvier à avril 2015

## DES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES PUBLIQUES A JARNY\*

### JANVIER

#### DIMANCHE 4

**loto organisé par les parents d'élèves de l'école Yvonne Imbert** - salle Jean Lurçat

#### JEUDI 8

**loto-goûter de l'ARPA** - centre Jules Romains - 13h30 à 18h

#### DIMANCHE 11

**loto de l'Harmonie Municipale de Jarny** - salle Jean Lurçat - 14h

#### JEUDI 15

**belote des amicalistes de l'ARPA** - centre Jules Romains - 13h30 à 17h30

#### JEUDI 29

**thé dansant de l'ARPA** - centre Jules Romains - 14h30 à 18h30

#### SAMEDI 31

**repas organisé par les Scouts de France** - salle Jean Lurçat

### FEVRIER

#### DIMANCHE 1

**loto organisé par les parents d'élèves de l'école Langevin Wallon** - salle Jean Lurçat

#### JEUDI 5

**loto-goûter de l'ARPA** - centre Jules Romains de 13h30 à 18h

#### SAMEDI 7

**bourse aux vêtements de l'Amicale du Personnel communal de Jarny** - salle Jean Lurçat

#### DIMANCHE 8

**loto de l'Amicale du Personnel communal de Jarny** - salle J. Lurçat

#### JEUDI 12

**belote des amicalistes de l'ARPA** - centre J. Romains - 13h30 à 17h30

#### SAMEDI 14

**collecte de sang par l'Amicale des donneurs de sang bénévoles** - centre Jules Romains - 15h à 18h30

#### SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15

**salon des vigneron organisé par le Lions Club** - salle J. Lurçat

#### DIMANCHE 15

**collecte de sang par l'Amicale des donneurs de sang bénévoles** - centre Jules Romains - 9h à 12h

#### JEUDI 26

**thé dansant de l'ARPA** - centre Jules Romains - 14h30 à 18h30

### MARS

#### DIMANCHE 1

**loto organisé par la Boule Lyonnaise** - salle Jean Lurçat

#### SAMEDI 7

**repas organisé par le Club aquatique du Jarnisy** - salle Jean Lurçat

#### DIMANCHE 8

**repas organisé par l'USJ Pétanque** - salle Jean Lurçat  
**thé dansant de l'AJAC-AFN** - centre Jules Romains à 15h

#### JEUDI 12

**loto-goûter de l'ARPA** - centre Jules Romains de 13h30 à 18h

#### SAMEDI 14

**braderie du Secours Populaire Français** - salle Jean Lurçat

#### DIMANCHE 15

**loto organisé par la FCPE** - salle Jean Lurçat

#### JEUDI 19

**belote des amicalistes de l'ARPA** - centre J. Romains de 13h30 à 17h30

#### DIMANCHE 22

**concert de printemps de l'Harmonie Municipale de Jarny** - salle Jean Lurçat à 15h

#### JEUDI 26

**thé dansant de l'ARPA** - centre Jules Romains de 14h30 à 18h30

#### DIMANCHE 29

**parcours du cœur organisé par le club cœur et santé** - domaine de Moncel - 7h à 18h

**défilé de carnaval organisé par le CALC** - 14h, départ de la gare jusqu'au square Toussaint

### AVRIL

#### JEUDI 9

**loto-goûter de l'ARPA** - centre Jules Romains - 13h30 à 18h

#### SAMEDI 11

**soirée musicale "années 80" organisée par l'USJ Basket** - salle Jean Lurçat - 20h

#### DIMANCHE 12

**loto organisé par l'USJ Football** - salle Jean Lurçat

#### JEUDI 16

**belote des amicalistes de l'ARPA** - centre Jules Romains de 13h30 à 17h30

#### SAMEDI 18

**repas dansant organisé par l'USJ Tennis** - salle Jean Lurçat

#### DIMANCHE 19

**thé dansant organisé par l'association J'SPR** - salle Jean Lurçat de 14h30 à 18h30

#### MARDI 21

**collecte de sang par l'Amicale des donneurs de sang bénévoles** - centre Jules Romains de 15h30 à 19h

#### JEUDI 30

**thé dansant de l'ARPA** - centre Jules Romains de 14h30 à 18h30

\* Ces informations proviennent des associations elles-mêmes, soit extraites des "fiches associations" adressées annuellement par le service Communication/Culture/Vie citoyenne, soit suite aux réservations de la salle Jean Lurçat auprès du service Animation. La responsabilité de la Mairie n'est donc pas engagée en cas de manque, d'annulation, d'erreur ou de défaut de transmission des informations.

#### MAIRIE DE JARNY

Place Paul Mennegand ■ BP19 ■ 54801 Jarny cedex

Tél : 03 82 33 14 54 ■ Fax : 03 82 33 68 76

site Internet : <http://www.jarny.fr>

JARNY MAG - n° 17 - janvier 2015 ■ Directeur de la publication : Jacky Zanardo

Suivi de réalisation : service communication, ville de Jarny ■ Crédit photo : Ville de Jarny

Conception & réalisation : anagram - 54000 Imprimé par : Digit'Offset - Marly à 4400 exemplaires sur papier recyclé



**Jacky Zanardo**

Maire de Jarny  
Président de la CCJ

## Protéger les habitants

Au nom du conseil municipal, je souhaite aux Jarnysiens et à leur famille une belle année 2015 tant dans leur vie personnelle que dans leur vie professionnelle et sociale.

Hélas, cette nouvelle année s'annonce difficile que ce soit pour les ménages français ou pour les collectivités territoriales.

En effet, le Gouvernement a fortement amputé ses aides financières aux collectivités locales. Tous les élus locaux s'inquiètent de l'impact de cette baisse de dotation sur les services publics et sur les investissements des collectivités, générateurs d'emplois. La Ville de Jarny et la Communauté de Communes du Jarnisy ne seront pas épargnées par ces restrictions. Rien que pour la commune, la perte financière a été évaluée à 600 000 €, au minimum, en 2017 soit plus de 35 % de baisse.

Nous ne pouvons pas laisser "*carte blanche*" au Gouvernement surtout lorsque ses orientations nuisent fortement aux communes, aux territoires et à leurs habitants. C'est pourquoi, nous avons pris deux initiatives fortes, l'une à l'échelle communale et la seconde sur le plan intercommunal.

Tout d'abord, concernant Jarny, nous faisons actuellement circuler une pétition pour demander aux autorités de retirer leur plan d'austérité à l'encontre des collectivités locales. Signez et faites signer cette pétition (voir page 7 pour plus de renseignements).

Concernant le Jarnisy, en septembre dernier, le conseil communautaire, constitué des délégués des 24 communes, a voté à une très forte majorité (84 %) les transferts à la CCJ des compétences service jeunesse, école de musique, médiathèque de Jarny et service des écoles. Cette évolution aurait permis à la fois d'éviter d'augmenter fortement les impôts locaux et à chaque habitant du Jarnisy de bénéficier du même service au même coût. Mais c'était aussi une proposition "*gagnant-gagnant*" pour les habitants, les communes pour qui ces transferts ne coûtent pas un seul centime et la CCJ qui se serait vue octroyer par l'État une dotation supplémentaire, permettant ainsi d'améliorer les services de proximité. Personnellement, je regrette que la proposition naturelle et de bon sens du conseil communautaire n'ait pas été retenue dans sa globalité par la majorité des 24 conseils municipaux de la CCJ.

Pour moi, être élu, c'est avant tout, protéger les habitants en veillant à préserver la qualité des services rendus et le niveau de vie de nos concitoyens, sans augmenter la pression fiscale qui pèse sur eux. C'est pourquoi, il est impératif de refuser l'immobilisme et de procéder aux meilleurs choix dans l'intérêt de la population.

## Travaux dans les équipements publics



### Complexe sportif Maurice Baquet

**L'**étanchéité des terrasses Est et Ouest sur les tribunes et les portes d'entrée de la salle des sports ont fait l'objet de travaux en novembre 2014, pour un montant de **9 885,13 € TTC.** ■

Un dossier de marché en consultation concernant la création de toilettes pour personnes à mobilité réduite est en cours.



### Salle René Rousseau

**D**es travaux de mise en place d'une clôture neuve à l'arrière du bâtiment où logent les familles ont été entrepris à l'automne dernier afin de sécuriser la partie arrière de la caserne, pour un montant de **6 868,80 € TTC.** ■

### Gendarmerie



**U**ne clôture neuve a été posée fin septembre 2014 à la suite de celle posée l'an passé afin de sécuriser la partie entre les jardins des habitations et le domaine communal, pour un montant de **7 015,20 € TTC.** ■

## Travaux de voirie

### Lotissement "Les demeures de l'Épine"

**L**es travaux de viabilisation définitive du lotissement "Les demeures de l'Épine", menés par l'entreprise Claude Rizzon se terminent. Les enrobés et le traçage au sol ont été réalisés et les candélabres posés à la fin du mois de novembre. Les arbres ont été plantés et les gazons seront semés au printemps 2015. ■



Le lotissement comprend 38 parcelles dont 16 ont été commercialisées. Les voiries seront rétrocédées à la Ville lorsque 80 % des maisons auront été construites.

## Skate park flambant neuf



**D**ix jours ont été nécessaires pour remplacer les anciennes structures par les nouvelles. Les équipements, installés en 2004, étaient en effet très abîmés en raison de la forte fréquentation des jeunes utilisateurs mais aussi de la météo locale. Les nouveaux équipements offrent plusieurs avantages : un module supplémentaire, une grande résistance à l'usure du temps et une limitation du bruit pour les voisins, le tout pour un coût de **40 000 € TTC.** Les nouvelles installations : carter, big fun, box, plan incliné, marche et double marche, sont antidérapantes et en matériaux très résistants avec armature en acier galvanisé. Elles sont réservées aux BMX, skates, rollers et trottinettes. ■

Les jeunes ont pu réintégrer le site dès le 2 décembre 2014 aux heures d'ouverture habituelles : 10h à 20h du lundi au samedi et de 15h à 18h le dimanche.

## Faciliter les conditions de circulation

La voirie communale est constituée de l'ensemble des voies qui appartiennent à la commune. A Jarny, cela représente environ 50 kilomètres et donc environ 100 kilomètres de trottoirs. Un service municipal est affecté à ce secteur sous la responsabilité de Joseph Rubino.



de gauche à droite : Jean-Luc Badiali, Jérémy Lacote et Joseph Rubino  
absent sur la photo : Jérôme Gorends

**S**elon l'expression populaire connue, celui qui a acquis de l'expérience a "blanchi sous le harnais". C'est très exactement ce qui caractérise Joseph Rubino, entré aux services techniques de la commune de Jarny en 1989 tout d'abord comme factotum au Foyer Guy Môquet jusqu'à devenir, par son travail et les concours réussis, chef du service Voirie.

Et la tâche n'est pas mince puisque, selon son responsable, "l'équipe, composée de trois agents et de moi-même, gère l'entretien de tout ce qui constitue le domaine public, mais aussi de tous les véhicules nécessaires à la bonne réalisation de cette mission de service public."

Paradoxalement, la bonne réalisation par le service Voirie de ses responsabilités, c'est quand on ne remarque pas le travail accompli "par exemple, souligne Joseph Rubino, ce que l'on nomme la signalisation horizontale et verticale, autrement dit les feux aux carrefours et les passages protégés. Si tout fonctionne et que les peintures au sol sont entretenues et rafraîchies selon les besoins, on ne nous voit pas, mais notre présence est indispensable."

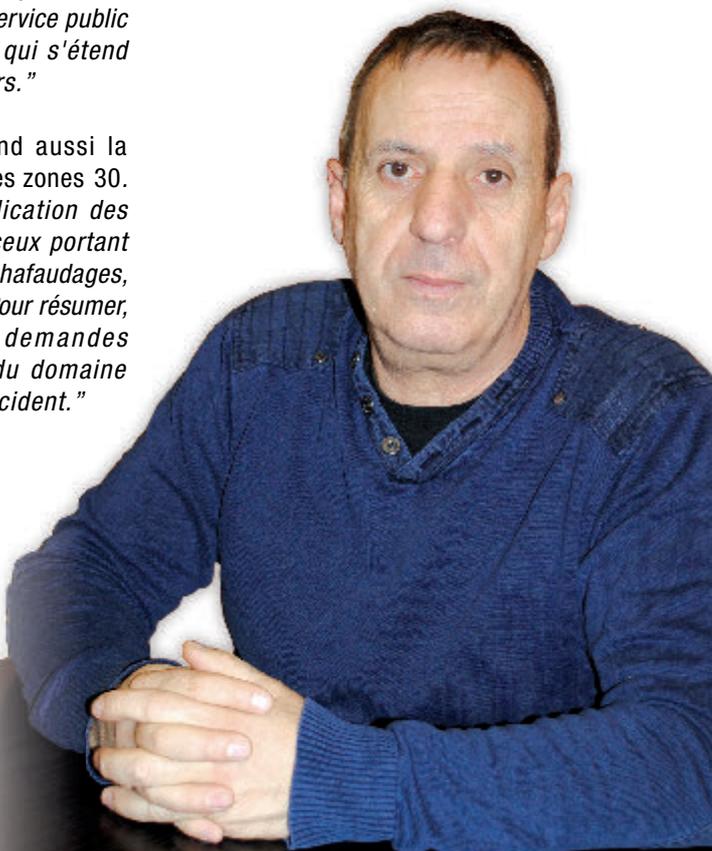
La saison hivernale étant avancée, le service doit faire face à l'une de ses missions, qui concerne la circulation des personnes et des véhicules en hiver,

c'est-à-dire par temps de neige et de verglas. Pour Joseph Rubino, "nous disposons d'un plan de déneigement qui organise notre intervention en 3 axes par ordre prioritaire : les sorties de secours qui doivent être dégagées en toute priorité, ensuite les accès aux routes principales et enfin le dégagement de toutes les autres rues de la commune. Selon les besoins à assurer 24h/24, nous disposons de 3 équipes, soit 6 chauffeurs, l'objectif étant pour nous aussi d'assurer le meilleur service public possible pour une période qui s'étend du 15 novembre au 15 mars."

Le service Voirie comprend aussi la sécurité publique, comme les zones 30. "Le service veille à l'application des arrêtés municipaux et de ceux portant sur des travaux : bennes, échafaudages, dépôts de matériaux etc... Pour résumer, nous gérons toutes les demandes concernant l'occupation du domaine public, afin d'éviter tout accident."

Pour Joseph Rubino et ses collaborateurs, en lien avec les autres services de la commune, "notre rôle consiste, sur la base d'un budget alloué par le conseil municipal, à entretenir la voirie pour les petits travaux et le cas échéant avec l'intervention d'entreprises

extérieures. Nous avons pour guide l'application du programme arrêté par les élus, pour que les voies et les trottoirs soient en bon état. Autrement dit, il s'agit de faciliter les conditions de circulation des véhicules et des piétons de toutes conditions physiques." ■



Depuis 2006, la municipalité propose aux séniors jarnysiens un séjour de dix jours dans une région de France chaque année différente. La destination 2014 a été Praz-sur-Arly (Haute-Savoie) où s'est rendue une cinquantaine de nos concitoyens. Cette année encore les places disponibles se sont arrachées en quelques heures. Liviane Castricone, Odette Adami et Simone Lucas commentent leur voyage.



## Séjour séniors



**T**out d'abord une présentation du site est nécessaire, même si Praz-sur-Arly figure parmi les stations de montagne les plus réputées. En été, ce sont surtout les atouts d'une station familiale et l'ambiance d'un vrai village qui font le charme du lieu. Pour plus de précision, nos trois "touristes" soulignent que "la station est située à seulement 4 km de Megève, et proche aussi d'Annecy, dans le cadre somptueux du Pays du Mont-Blanc. Les loisirs et les animations y sont nombreux".

Hébergés dans une maison de vacances dont ces dames soulignent "la grande qualité d'accueil et de confort sans oublier l'excellence des repas dont les menus ont sans cesse été différents.", les séniors de Jarny n'ont pas eu le temps de s'ennuyer.

En effet, la liste des activités et animations proposées offrait de quoi satisfaire les plus exigeants. "Nous sommes allés à Chamonix voir le Mont Blanc et la Mer de glace, on nous a proposé une promenade sur le lac d'Annecy et aussi la visite

de fermes du secteur, fabriquant des fromages comme le reblochon ou le beaufort, et bien sûr le très beau village de Praz-sur-Arly. Et tous les soirs à l'hôtel, une animation était programmée (karaoké, danse, spectacles, jeux de société)". Cerise sur le gâteau parce que non garanti au départ, "le temps a été tout au long du séjour absolument magnifique".

Liviane, Odette et Simone sont revenues enchantées de leur séjour savoyard et pour elles, la question est de savoir "si en 2015 la mairie va continuer dans cette voie. Si oui, et même si on ne sait pas quelle sera la destination proposée, on est partantes, car la qualité de la prestation est très élevée et tout est compris."

Pour la municipalité, cette offre annuelle proposée à une cinquantaine de personnes de plus de 60 ans, résulte d'un choix politique et social. Les participants s'acquittent d'une contribution personnelle qui s'échelonne entre environ 200 euros et 800 euros, selon les revenus de chacun. La différence entre cette participation et le coût réel du séjour est financée par la commune. Cela explique les limites imposées au nombre d'inscriptions car malheureusement, il n'est pas possible de faire plus qu'un bus. ■

## LES SÉJOURS

Depuis 2008, la Ville organise chaque année des séjours à destination des jeunes Jarnysiens (de 6 à 17 ans) et des séniors. Un partenariat avec plusieurs organismes de vacances permet également aux familles de bénéficier de tarifs préférentiels sur de nombreuses destinations en France et à l'étranger. Cet été encore, une quinzaine de colonies sera proposée pour les plus jeunes tandis que les aînés partiront pour un séjour convivial à Grasse du 12 au 21 septembre 2015. ■

de gauche à droite : Simone Lucas, Odette Adami et Liviane Castricone

## Une pétition contre la baisse massive des dotations de l'Etat aux collectivités locales

**Le Gouvernement a décidé de baisser drastiquement les aides financières de l'Etat aux collectivités locales (28 milliards d'euros sur 2015-2017 voire plus). La Ville de Jarny et la Communauté de Communes du Jarnisy seront touchées de plein fouet.**

**P**our faire face à cette amputation de dotation sans augmenter la fiscalité locale et le niveau d'endettement, nous risquons de devoir diminuer nos investissements, reporter des travaux voire réduire le niveau des services de proximité. Les élus jarnysiens demandent que ce plan de réduction des dotations de l'Etat soit réexaminé par le Gouvernement.

C'est pourquoi, depuis novembre dernier, ils ont souhaité impliquer la population, par le biais d'une pétition afin qu'elle aussi refuse ces coupes budgétaires qui menacent directement son quotidien. Cette pétition est extraite de la motion proposée par l'Association des Maires de France votée lors du conseil municipal de

juin dernier et d'ores et déjà soutenue par plus de 15 000 collectivités. Elle est mise en ligne sur la page d'accueil du site Internet [www.jarny.fr](http://www.jarny.fr). Elle est également disponible à l'accueil de la mairie et de la médiathèque. Enfin, les Jarnysiens ont la possibilité de la signer sur le marché lorsque les élus y tiennent une permanence.

Environ 300 signatures ont d'ores et déjà été recueillies. La campagne de signatures se prolongera jusque courant février. La pétition sera ensuite transmise aux autorités pour que l'Etat réexamine le plan de réduction des aides aux collectivités qui étouffe les finances locales. N'hésitez pas à signer et à faire signer cette pétition dont le texte est publié ci-dessous. ■

### NON À LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ETAT

"Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros.

Dans ce contexte, l'Association des Maires de France (AMF) a souhaité (...) alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises (...) et dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement (...).

Les collectivités de proximité qui sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au coeur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le "bien vivre ensemble" ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics." ■

## BUDGET PARTICIPATIF 2015

### l'avis et le vote des Jarnysiens comptent !

**La Ville de Jarny donne aux habitants la possibilité de décider des projets à réaliser dans leur quartier en matière de voirie, sécurité et cadre de vie. Ils peuvent en effet collaborer à l'élaboration du budget 2015 puisqu'une enveloppe financière de 200 000 € est mise à leur disposition.**

**L**e précédent bulletin municipal contenait un questionnaire dans lequel les Jarnysiens pouvaient faire part de leurs propositions de travaux. La concertation des habitants (via le questionnaire et les assemblées générales de quartier) et des comités de quartier s'est achevée fin novembre. Elle a ensuite été suivie d'une phase d'étude technique et financière de l'ensemble des propositions. La procédure du budget participatif s'achèvera par un arbitrage effectué par les Jarnysiens lors d'une réunion publique qui aura lieu mercredi 25 février 2015 à 18 h à l'Espace Gérard Philipe. Durant cette soirée, les habitants voteront, dans la limite des 200 000 € impartis, pour définir les travaux à intégrer au budget 2015. ■





Nos comités de quartier n'échappent pas à la règle. Leur vitalité dépend de la capacité à innover, à trouver des formes d'activités susceptibles d'intéresser le plus grand nombre. Messieurs Alain Baudet et Michel Paquot évoquent ce qui s'est passé le 1<sup>er</sup> juin 2014 sur le carreau de la mine de Droitaumont.

## Pique-nique de l'amitié

Nos deux référents des comités de Droitaumont et des Lotissements, considérant que la vie des quatre comités manifestait une certaine routine aux effets démobilisateurs, ont décidé de réunir tous leurs membres pour faire le point et décider de la suite à donner à ce dispositif de démocratie participative. "Il fallait imaginer une forme attrayante, conviviale, favorisant les contacts entre tous les habitants de la commune" indiquent-ils.

ou collectifs à caractère social, solidaire, sportif, scientifique, culturel ou de toute autre nature, afin de tisser des relations citoyennes entre habitants.

### AIDE TRÈS APPRÉCIABLE

Pour les organisateurs, "la subvention de 1000 euros accordée dans ce cadre, est une aide très appréciable. Octroyée pour moitié par le Conseil Général et par la commune pour la seconde moitié, elle nous a permis de financer l'apéritif offert aux participants, les frais de sécurité assurée par la Croix Rouge, ou encore les toilettes accessibles aux personnes handicapées. Nous avons même pu donner la pièce à l'association du conteur André Okon. Tout pris en compte et grâce à la vente de boissons, c'est une opération blanche pour les comités." Cela dit, Messieurs Baudet et Paquot précisent que "ne sont pas comptées les aides de la commune, notamment la mise à disposition de groupes électrogènes, de chapiteaux et de chaises. La contribution des bénévoles des quartiers qui ont mis la main à la pâte pour tout remettre en place à la fin de la journée exprimait une sorte de remerciement pour cette belle journée de l'amitié."

Le rendez-vous a permis la découverte d'un site remarquable, aménagé et entretenu chaque mardi matin depuis dix ans par des habitants du quartier eux-mêmes. Comme le rappelle Michel Paquot, "ce sont d'anciens mineurs qui mettent un point d'honneur à sauvegarder ce lieu qui, sans leur active

### LE FONDS D'INITIATIVES CITOYENNES DE JARNY

Le Fonds d'Initiatives Citoyennes (FIC) est un outil simple et efficace au service de l'exercice de la citoyenneté et de la solidarité qui a pour objectif de donner les moyens de :

- favoriser les prises d'initiatives d'habitants, organisés ou non en association, par une aide financière rapide et souple,
- promouvoir les capacités collectives et individuelles des habitants à s'organiser, à débattre et à mettre en œuvre des projets d'intérêt collectif,
- renforcer les échanges entre tissu associatif, habitants, élus et professionnels,
- favoriser à travers ces initiatives, le lien social et l'animation de la vie locale.

Depuis sa création fin 2004, le FIC de Jarny a financé 44 projets à hauteur de 31 590 €.

### RELATIONS CITOYENNES

L'idée d'une animation sur le carreau de la mine de Droitaumont s'est vite imposée car, indique Alain Baudet, "nous disposons là d'un cadre exceptionnel aux plans environnemental et historique. C'est un des berceaux de l'identité de Jarny. Donc, inviter les habitants de tous les quartiers pour un pique-nique de l'amitié n'avait que des avantages."

C'est ainsi que la centaine de membres des quatre comités a été sollicitée pour mobiliser du monde. "Malgré diverses difficultés, ce sont plus de 250 personnes qui se sont retrouvées au pique-nique. Les gens avaient leur panier auquel nous avons proposé quelques compléments."

Idée intéressante mais qui nécessitait un investissement rendu possible grâce au FIC. Rappelons qu'en effet, le Fonds d'Initiatives Citoyennes a vocation à faire émerger et faciliter l'expérimentation de projets individuels



*vigilance, serait hélas un dépotoir. Le comité du quartier a d'ailleurs dressé un mémorial auquel les mineurs tout naturellement tenaient. Des jeux ont été proposés aux tout-petits et à tous, un circuit découverte de la variété d'essences d'arbres et de la mare pédagogique par Guillaume Moreau et Catherine Bourada. Pour rappel, la mare a été créée sur la zone humide et aménagée durant trois années par le biais des chantiers jeunes, conduits par Julien Ferry."*

#### ET MAINTENANT ?

Après la satisfaction légitime procurée par le succès de cette initiative FIC, se pose pour les organisateurs la question de la suite à lui donner. Pour Alain Baudet et

Michel Paquot, "notre intention est de reconduire l'expérience et pourquoi pas d'installer dans la durée un "pique-nique de l'amitié" tous les ans au tout début du mois de juin ? Mais nous ne bénéficierons plus de la subvention prévue pour un FIC qui par nature ne peut être reconduit. Ce sont les comités de quartiers seuls et nous l'espérons, la commune, qui devront décider. L'objectif serait de faire tourner le pique-nique afin de permettre aux habitants de converger le temps d'une journée vers les différents quartiers. En 2015, pourquoi pas du côté de Moncel ?" ■



de gauche à droite : Michel Paquot et Alain Baudet

# LA VIE QUI VIENT, LA VIE QUI VA...

suite Jarny Mag 16

## NAISSANCES

SALAMON Soanne 19.09.2014 • HAMRIT Mohamed-Kenan 22.09.2014 • PFISTER Camille 26.09.2014 • MANZETTI Elaya 29.09.2014 • RADOCCHIA Alyzée 30.09.2014 • DE SCHROODER Annaelle 01.10.2014 • HYPOLITE Corentin 03.10.2014 • HENRY Tyméo 05.10.2014 • JUREK Calie 05.10.2014 • ALEM Adem 09.10.2014 • FRACALOSSI Faustine 10.10.2014 • LANG Maëlys 14.10.2014 • BARBESANT Sarah 25.10.2014 • DEJENE Ladj 28.10.2014 • JUNG EVEN Loan 29.10.2014 • DOCTEUR Loan 30.10.2014 • BIONAZ Ylies 06.11.2014 • BRZOWSKI Linaya 10.11.2014 • BRUEL Liam 11.11.2014 • BOURSEAU Maggie 11.11.2014 • SORTAIS Tom 12.11.2014 • SCHUPP Emma 14.11.2014 • VILLEVOT Lohan 20.11.2014 • RAULT Clista 21.11.2014

## DECES

GUYON Gérard Adrien Charles 12.09.2014 • FIRION Bernadette Eugénie Mad 18.09.2014 • KOPP Jean-Marie Werner 18.09.2014 • CURÉ Daniel André 22.09.2014 • ZIMMERMANN Christian 03.10.2014 • HASLER veuve SAADI Armande Christiane 06.10.2014 • LUDWIG veuve JAMBON Jeanne 09.10.2014 • MARCHAL veuve FOURNIER Noëlle Irène Louise 11.10.2014 • GALLINETTA épouse DI BLASIO Adelina 13.10.2014 • BOLLINI Daniel Pierre 24.10.2014 • BARBONI veuve GABRIELE Luisa 26.10.2014 • NAVACCHI veuve WILICZKOWSKI Yvonne 28.10.2014 • FOLDA Joseph Armand 02.11.2014 • MUNIER veuve RICHARD Louise Suzanne 06.11.2014 • RINDER veuve GOEBEL Jeanne Marie 09.11.2014 • ZONCA Daniel 10.11.2014 • LEBEGUE veuve ESPINASSE Yvette Yvonne 17.11.2014 • LAMBERT Franck Jacky Roger 22.11.2014 • MANCINI Enzo Julien Maurice 22.12.2014 • MARECHAL Arsène Auguste Guy 01.12.2014

## MARIAGES

LAURENTZ Olivier et HERBRETEAU Sandrine 06.09.2014 • KHODJAOUI Youcef et BABACI Malica 06.09.2014 • BRUN James et DE SANTIS Olivia 27.09.2014 • SPANNEUT Yvan et D'OLIVEIRA Soraya 18.10.2014 • PAGOTTO Sacha et JIN Shang 18.10.2014

## BÂPTÊMES RÉPUBLICAINS

LEROUXEL Téo 27.09.2014 • BLANCHANDIN WILKE Mathéo 15.11.2014

## Sensibiliser les écoliers à l'écologie

Les écoles maternelles et primaires de la commune seront sollicitées en 2015 pour la réalisation d'un projet intitulé "sur le chemin de la nature et du développement durable". Hervé Barbier, adjoint au maire, et Catherine Bourada, de l'association Nature'I, nous expliquent le sens et la portée de cette nouvelle action concrète de la municipalité en faveur de la défense et de la préservation de l'environnement.

**Jarny Mag : l'implication municipale dans l'action environnementale est reconnue, pourquoi avez-vous décidé de modifier le programme appliqué depuis des années ?**

**Hervé Barbier :** En effet, depuis plusieurs années, la municipalité de Jarny organisait une semaine de l'environnement proposant des sorties nature gratuites aux écoles primaires et maternelles, afin de sensibiliser les enfants à l'écologie. Ces sorties étaient encadrées par des partenaires de la commune, agissant sur cette question. Mais en 2014, nous avons constaté que la formule proposée n'était pas forcément adaptée d'un point de vue éducatif, principalement parce que les animations ne pouvaient se faire que sur un temps très court. De plus, la prise en compte incontournable de la disponibilité de nos partenaires rendait souvent difficile la mise en oeuvre des animations. Une mise au point s'imposait incluant la réflexion sur une nouvelle forme d'action.

**Jarny Mag : quelles sont les évolutions décidées ?**

**HB :** Pour la rentrée de septembre 2014 en étroite relation avec nos partenaires, notamment Nature'I et C QUOA CA, nous avons proposé un programme de sensibilisation sur toute la durée de l'année scolaire et non plus une seule semaine. L'avantage de cette extension de l'action est de travailler au fil des saisons sur les évolutions du milieu naturel, d'effectuer plus de sorties à Moncel et de faire vivre la Maison de l'Environnement.

Ce programme, que nous avons intitulé "Sur le chemin de la nature et du développement durable", a recueilli un fort soutien de la part des enseignants. Ce sont en fait 20 classes qui vont participer au programme, aidées par les précieux conseils de Catherine Bourada de l'association Nature'I.

**Jarny Mag : très précisément comment cela se traduit-il ?**

**HB :** Nous avons proposé 3 demi-journées d'animation par classe sur des thèmes aussi divers que la découverte des arbres, les milieux naturels du château, la tenue d'ateliers éco-citoyens et comment agir en faveur de la biodiversité, ou encore apprendre la pollinisation par les abeilles et découvrir les espèces d'oiseaux du parc... Enfin, ce programme, mené à son terme autour de chacun des projets élaborés par les élèves et leurs enseignants, trouvera une traduction publique valorisante lors de la fête de la nature le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre 2015. ■

### "SUR LE CHEMIN DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE AU CHATEAU DE MONCEL"

**Un projet de découverte de l'environnement tout au long de l'année à Moncel pour les scolaires de Jarny (20 classes participantes)**

- 3 demi-journées d'animations par classe sur différentes thématiques :
- La découverte des arbres
- Les milieux naturels du château (forêt, eau, jardin, haie, ...)
- Des ateliers éco-citoyens (eau, énergie, déchets, ...)
- Des ateliers pour agir en faveur de la biodiversité (construction de nichoirs, de gîtes à insectes, ...)
- La pollinisation et les abeilles
- Les oiseaux du parc...

*Animations encadrées par les associations de la Maison de l'environnement de Jarny au château de Moncel.*

**Chaque projet sera valorisé lors de la fête de la nature 2015.**



## Catherine Bourada de l'association Nature'1 précise...



*Tout d'abord, les enseignants décident de la thématique sur laquelle leur classe va travailler. Nous n'imposons rien, cela va de soi. D'ailleurs, les orientations retenues résultent d'une rencontre préalable entre la municipalité, les associations et le milieu scolaire, notamment le thème de la découverte des arbres par les tout-petits qui verront de saison en saison que les arbres sont vivants et qu'ils évoluent du printemps à l'hiver. Il s'agira donc d'observer, de toucher, de sentir. Pour prendre un autre exemple, il y a les ateliers éco-citoyens pour les élèves de CM, permettant de comprendre les enjeux du développement durable, à savoir comment préserver les ressources que sont l'eau, l'énergie et comment gérer la question des déchets ; des questions très concrètes de la vie en société aujourd'hui et pour demain. Autrement dit, il s'agit d'éducation*

*aux choix, au comportement de chacun. Les ateliers sur la biodiversité permettront aux élèves de s'impliquer de façon concrète et collective pour favoriser la biodiversité. Ils s'engageront dans la construction de gîtes à insectes, d'aménagements d'espaces, l'objectif étant de leur faire comprendre que l'homme peut également agir de façon positive sur son environnement. Dans un premier temps, l'objectif de ce projet est d'amener les enfants à découvrir activement leur environnement et qu'ils prennent du plaisir à être dehors. Il s'agira également de leur faire découvrir la richesse, la fragilité et la complexité de l'environnement pour les amener progressivement à adopter des comportements citoyens, à penser et à agir de façon concrète et collective pour mieux préserver notre cadre de vie. ■*

## La Ville de Jarny récompensée pour son fleurissement

La Commune de Jarny s'est vue remettre par le CAUE de Meurthe-et-Moselle (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) - Mission Villes et Villages Fleuri, un prix spécial pour la très belle exécution du thème de cette année sur le géranium.

**C'**est un véritable encouragement à poursuivre notre politique de valorisation paysagère et de fleurissement. Sabine Mebarki (conseillère municipale), Denis Wey (conseiller municipal délégué au cadre de vie), Manuela Ribeiro (conseillère générale) et Caroline Gresser (responsable Cadre de vie à la mairie de Jarny) ont fait spécialement le déplacement à Nancy le 8 novembre dernier pour recevoir ce prix spécial et les félicitations bien méritées du jury ! ■



## Information sur la conteneurisation à Jarny

Le Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères du secteur de Briey, Vallée de l'Orne et Jarnisy (SIRTOM) s'engage dans la mise en œuvre d'un projet de services sur les 28 communes dont il a la charge.

**D**ans ce cadre, il généralisera sur son territoire l'utilisation de bacs roulants pour recueillir les déchets ménagers. Dans un souci d'optimisation technique et financière, le SIRTOM se portera acquéreur de nouveaux bacs roulants qui étaient jusqu'à présent loués. Ainsi, les bacs en place sur Jarny seront remplacés au cours du premier trimestre 2015. Des personnes accréditées se présenteront chez vous durant cette période pour recenser vos besoins et vous mettre à disposition un nouveau conteneur pour vos déchets ménagers et cela sans aucune contrepartie financière. Un courrier distribué dans les boîtes aux lettres prochainement vous donnera les informations utiles liées à cette opération. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter le SIRTOM au 03 82 20 22 00. ■

## Maladie terriblement handicapante

Patrice Arnould est frappé d'une maladie sournoise et très handicapante : la dystonie. Il s'agit d'un trouble neurologique moteur affectant le tonus musculaire. Elle se caractérise par des contractions musculaires involontaires et prolongées engendrant des attitudes anormales.

**C'**est en 2005, à l'âge de cinquante ans que Patrice Arnould ressent les premiers symptômes d'une maladie pratiquement inconnue des médecins eux-mêmes. *"Je me baladais avec ma compagne d'alors, quand celle-ci me fit remarquer que ma lèvre supérieure était collée à mes dents. Je me suis rendu compte que j'étais incapable de sourire."*

Progressivement et assez rapidement, le mal s'étend. La lèvre supérieure ne bouge plus et au fil du temps, ça s'est aggravé. *"Mon médecin, qui ne connaissait pas ce symptôme, m'a envoyé chez un neurologue à l'hôpital Saint-Julien de Nancy. C'est là que j'ai appris que j'étais touché par une dystonie comme 3 à 4000 malades dans toute la France."*

### AUCUNE RECHERCHE

Autant dire très peu de monde avec pour conséquence que la recherche sur la maladie est totalement nulle. *"Il n'y a aucune recherche et donc nous sommes condamnés, faute de médicaments adaptés, à subir l'avancée de la maladie sans espoir de guérison, malgré des périodes de rémission pour certains de nous."*

Patrice n'est pas homme à se laisser aller à la résignation. Il a toujours été un bon vivant appréciant la vie sous tous les angles des plaisirs qu'elle peut offrir, notamment ceux de la table et des rapports d'amitié avec les autres. *"J'étais un déconneur, j'aimais rigoler avec les copains, participer à des réunions conviviales, mais maintenant ce n'est plus possible."*

### JE SUIS DEVENU TRISTE

Même si la recherche est inexistante, il semble que le facteur déclencheur de la dystonie soit d'ordre psychologique comme un stress lourd. Patrice a bien essayé de se remémorer les événements qui ont peut-être provoqué son drame : *"J'ai été traumatisé par une erreur de vaccin sur mon enfant en 1978, puis il y a eu l'échec à un examen et*

*des soucis familiaux qui ont fini par un divorce. C'est pesant mais est-ce la cause de mon mal ? Je n'en sais rien et personne ne le sait."*

La maladie ayant désormais atteint tout le visage, le larynx et la bouche, son élocution s'en trouve altérée, ce qui le met mal à l'aise. De ce fait, Patrice a dû renoncer à un rêve pourtant modeste *"J'avais prévu de faire du théâtre dès la retraite venue, mais c'est fini. J'étais un homme gai et je suis devenu triste"*.

### UN LIVRE POIGNANT

Avec huit autres malades avec lesquels des liens de forte solidarité se sont noués, *"des personnes qui souffrent comme moi"*, Patrice Arnould co-signe un livre poignant intitulé *"Dystonie : Nos corps en désaccord"*.

On y apprend son lent et irrémédiable calvaire. *"Au fur et à mesure, je ne pouvais plus écrire, mes doigts se sont engourdis et ma main est devenue bizarre, ce qui faisait sourire mes collègues de travail. Le médecin, totalement ignorant de cette maladie, m'a même conseillé d'apprendre à écrire de la main gauche. Puis d'autres organes ont été successivement touchés."*

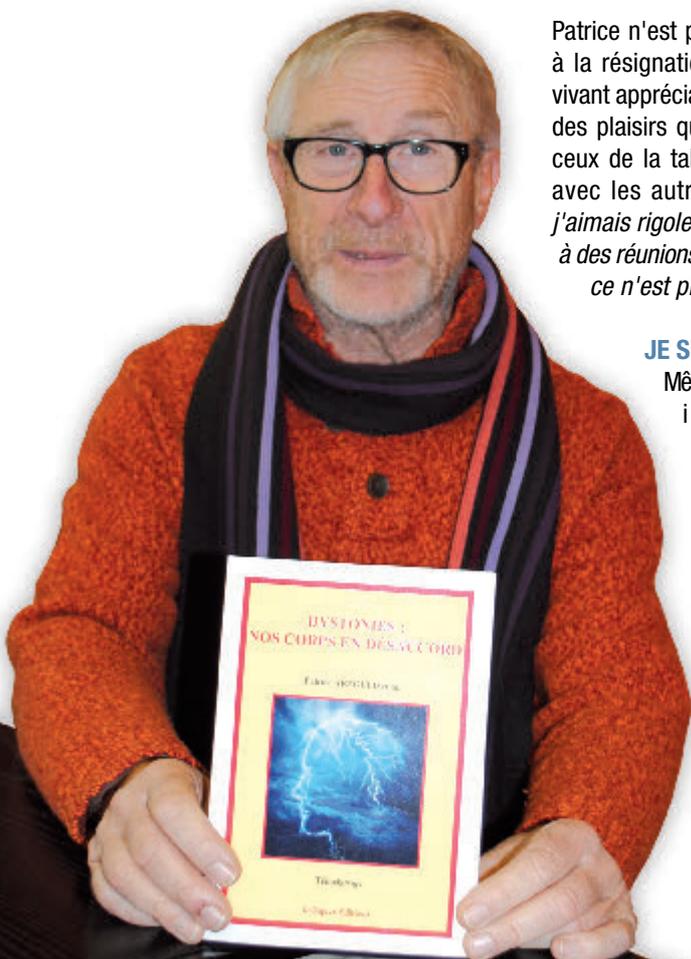
Le bon vivant déconneur passe, comme il le déclare aujourd'hui, *"par toutes sortes de sentiments : la peur, la honte, la solitude, l'enfermement, la colère, la haine, la rage et finalement la tristesse."*

En 2012, Patrice Arnould a bénéficié de la pose d'une pile qui stimule son cerveau et ralentit la progression de la maladie, mais c'est un pis aller. Ce que Patrice et tous les malades frappés de dystonie attendent, c'est que la recherche soit engagée car même les sommes colossales du téléthon ne semblent pas prévoir de travailler sur cette maladie.

Voilà pourquoi l'achat du livre peut apporter une contribution sinon financière suffisante, en tout cas de reconfortante solidarité humaine à des personnes qui en ont le plus grand besoin dans la terrible épreuve qu'ils affrontent. ■

### "DYSTONIE : NOS CORPS EN DÉSACCORD"

Le livre peut être commandé sur internet aux éditions *"Coëtquen éditions"* [www.coetquen.com](http://www.coetquen.com) ou en librairie au prix de 15 euros. Les droits de ce livre seront versés à l'Unité de Recherche sur les Comportements et Mouvements Anormaux (URCMA).





## LA BOHÈME

Opéra de Giacomo Puccini (1858-1924)  
Scènes lyriques en quatre tableaux  
Livret de Luigi Illica et Giuseppe Giacosa  
Créé à Turin, Teatro Regio, le 1<sup>er</sup> février 1896

### En deux mots :

Les aventures de quatre artistes qui attendent leur jour de chance, celui où viendra la gloire. En toile de fond, la douloureuse histoire d'amour entre Rodolfo et Mimi.

### Langue : italien

### Distribution

Mise en scène : Dorian FOURNY  
Direction musicale & piano : Benjamin PIONNIER  
Mimi : Fabienne CONRAD  
Rodolfo : Florian LACONI  
Musetta : Sonia BERMEJO  
Marcello : Régis MENGUS  
Schaunard : Yann TOUSSAINT  
Colline : Julien VERONESE  
Benôit : Michel VAISSIERE  
Alcindoro : Yvan REBEYROL

### Durée approximative : 2h (hors entracte)

Les billets sont à retirer auprès du service culturel de la mairie.

Tarif unique : 10 €

# Opéra La Bohème

Après Carmen en 2008, la Ville de Jarny présente La Bohème en 2015 ! En effet, durant la semaine du 12 au 18 janvier, une troupe de 10 artistes professionnels investira la salle Jean Lurçat afin de mettre en scène le célèbre opéra de Giacomo Puccini.

Ce projet ambitieux se finalisera par une représentation scolaire le vendredi 16 janvier à 20h et deux représentations publiques les samedi 17 à 20h et dimanche 18 janvier à 17h. Il est initié par Florian Laconi, originaire de Jarny, ténor reconnu sur la scène internationale, et par la Ville de Jarny, avec le soutien de la Communauté de Communes du Jarnisy et de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole.

Pour cette réalisation lyrique à Jarny, une équipe d'artistes de renommée nationale et internationale a accepté de se produire à la salle Jean Lurçat de Jarny afin de faire connaître l'opéra au plus grand nombre. C'est d'ailleurs dans cette perspective que le tarif des billets a été **fixé à seulement 10 €** pour les représentations publiques tandis que **le spectacle dédié aux scolaires est gratuit**. Afin de créer une véritable synergie autour de ce projet culturel d'envergure, plusieurs animations auront lieu à la médiathèque à Jarny en janvier 2015. L'Heure du conte sur le thème de La Bohème pour les enfants de 4 à 7 ans aura lieu le mercredi 7 janvier à 15h et 16h. Du 6 au 24 janvier, dans un espace dédié du kiosque, le public pourra découvrir des enregistrements anciens (représentations entre 1908 et 1952) ainsi que des affiches et des photographies de cette période. Il y aura également une présentation de documents sur La Bohème, sur Puccini et sur l'opéra en général. Enfin, les commerçants ont été associés et ceux qui le souhaitent décoreront leurs vitrines sur le thème de la Bohème durant cette semaine festive.

### Un projet qui s'inscrit pleinement dans la politique culturelle de la Ville de Jarny

Le but de ce projet culturel d'envergure est de démocratiser l'art lyrique. Or, depuis 2001, l'équipe municipale s'attache à rendre accessible la culture sous toutes ses formes au plus grand nombre, notamment grâce à la gratuité des manifestations proposées (orchestres symphoniques, concerts de musique classique, d'accordéon, de saxophones etc). Ainsi, depuis 2008,

une trentaine de spectacles a été offerte à plus de 8 000 Jarnysiens. En outre, de nombreux événements culturels sont organisés par la Municipalité (journées du patrimoine, printemps des poètes, Centenaire de Jean Morette, spectacles de rue, balade-lecture...). Enfin, la Maison d'Elsa a ouvert ses portes en 2013 pour y héberger une médiathèque et une salle de théâtre. Un budget conséquent est donc consacré à la culture et à la démocratisation de celle-ci. C'est pourquoi, la Ville de Jarny a souhaité "faire venir" l'opéra à Jarny car tous n'ont pas les moyens financiers et/ou de transport nécessaires pour se rendre à l'opéra de Nancy ou de Metz. A travers la production de l'opéra La Bohème, il s'agit de faire découvrir et apprécier l'art lyrique qui reste encore trop élitiste.

### Les scolaires au cœur du projet

Dans cet objectif de sensibilisation des publics à l'art lyrique, il était primordial d'associer la population scolaire à ce projet culturel d'envergure, à savoir tous les élèves de CM1-CM2 du Jarnisy, les élèves de 6<sup>ème</sup> des collèges Louis Aragon et Alfred Mézières et enfin les lycéens qui fréquentent l'atelier théâtre du lycée Jean Zay (à confirmer). C'est pourquoi, outre la gratuité de la représentation du 16 janvier 2015 réservée aux scolaires, la Ville de Jarny a fourni aux enseignants l'opportunité de mener un travail préparatoire à cette représentation en leur adressant un dossier pédagogique sur l'opéra La Bohème et son auteur, Puccini. De plus, à l'issue du spectacle, les élèves auront la possibilité de dialoguer avec les artistes qui feront partager leur passion et leur métier.

### Budget prévisionnel et financement

Le montant prévisionnel de cette opération est estimé à 30 000 €. Il sera financé en partie par les recettes de la billetterie et par plusieurs partenaires institutionnels dont la Communauté de Communes du Jarnisy. Des dossiers de demandes de subvention sont également déposés auprès du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et de la Région Lorraine. ■

# CULTURE

## SPECTACLES À VOIR À JARNY !

Vous trouverez toutes les informations détaillées sur ces spectacles dans la plaquette, disponible en mairie de Jarny, dans les lieux publics de la ville et dans les centres culturels des environs. Nous vous proposons néanmoins un récapitulatif ci-dessous, pour la période de janvier à avril 2015.

DATE	HEURE	SPECTACLE	LIEU	TARIF (en €)	PROGRAMMATION	+ D'INFOS
13/01/15	18H30	Projection-débat autour du film "Sur les traces de la mémoire" de Mathieu Rolin	Théâtre Maison d'Elsa	entrée libre	Cie du Jarnisy	hors plaquette
17/01/15	20H00	La Bohème	Salle Jean Lurçat	10	Service culturel Ville de Jarny	p. 28
18/01/15	17H00	La Bohème	Salle Jean Lurçat	10	Service culturel Ville de Jarny	p. 28
21, 22 & 23/01/15	20H30	"Que d'espoir !"	Théâtre Maison d'Elsa	12 / 10 / 8	Cie du Jarnisy	p. 14
31/01/15	20H30	1 <sup>ère</sup> soirée 7 <sup>ème</sup> édition des lauréats de la nouvelle chanson	Espace Gérard Philipe	10 / 8	CCJ	p. 42
06/02/15	20H30	Cycle de Lectures : Les araignées sans mémoire	Théâtre Maison d'Elsa	5	Cie du Jarnisy	p. 15
07/02/15	20H30	Un fil à la patte	Théâtre Maison d'Elsa	Gratuit	Service culturel Ville de Jarny	p. 29
26 & 27/02/15	20H30	Philoctète, une blessure	Théâtre Maison d'Elsa	12 / 10 / 8	Cie du Jarnisy	p. 16
06/03/15	20H30	Cycle de lectures : Je sais	Théâtre Maison d'Elsa	5	Cie du Jarnisy	p. 15
07/03/15	17H00	A la porte	Théâtre Maison d'Elsa	Gratuit	Médiathèque	p. 36
22/03/15	15H00	Concert de Printemps	Salle Jean Lurçat	Gratuit	Service culturel Ville de Jarny	p. 30
28/03/15	20H30	POEMA : Soirée lecture-dégustation	Théâtre Maison d'Elsa	10	Cie du Jarnisy	p. 17
28/03/15	20H30	2 <sup>ème</sup> soirée 7 <sup>ème</sup> édition des lauréats de la nouvelle chanson	Espace Gérard Philipe	10 / 8	CCJ	p. 43
10/04/15	20H30	Cycle de lectures : Lectures gourmandes et gastronomiques	Théâtre Maison d'Elsa	8	Cie du Jarnisy	p. 15

## ART'SAX en concert Le 27 février 2015



Après deux concerts éducatifs en milieu scolaire l'après-midi, l'octuor de saxophones **ART'SAX se produira à 20h30 à la salle Jean Lurçat le vendredi 27 février 2015** pour un concert gratuit, tout public cette fois. Ce spectacle est organisé par l'Ecole de Musique Municipale de Jarny (EMMJ) dans le cadre du bicentenaire de la naissance d'Adolphe Sax. Après le duo Christian Joyeux/Patricia Fournelle le 28 novembre dernier, ce concert est le deuxième à rendre hommage au célèbre inventeur du saxophone et à l'instrument lui-même pour le coup ! Un troisième et dernier concert est prévu au printemps avec la complicité de Narcissus Quintet. ■

**BILLETS À RETIRER AU SERVICE CULTUREL DE LA MAIRIE OU À L'ÉCOLE DE MUSIQUE**

# PROGRAMMATION À LA MÉDIATHÈQUE

*La médiathèque a soufflé sa première bougie le 10 septembre en organisant un petit jeu pour ses lecteurs qui ont pu remporter des chèques-lire. Ceux-ci ont également été invités par les bibliothécaires à suspendre un petit message sur l'arbre métallique en guise de mot d'anniversaire. Depuis l'ouverture de la Maison d'Elsa, le nombre d'adhérents s'est envolé, passant de 1 100 inscrits dans l'ancienne bibliothèque à plus de 2 500 actuellement.*

## LES ANIMATIONS

Les animations sont gratuites et ouvertes à tous. Les places étant limitées, il vous est demandé de réserver, au plus tôt, un mois à l'avance au 03 82 33 11 41 ou par mail à [mediatheque@jarny.fr](mailto:mediatheque@jarny.fr).

### INFORMATION SUR LES SERVICES DE LA MÉDIATHÈQUE DÉDIÉS AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Le nouvel établissement ayant pour mission le développement des services en direction des publics handicapés, **une présentation de ces services est prévue le jeudi 15 janvier à 14h30**. Par ailleurs, une fiche d'information complète - intégrée dans le guide de l'utilisateur - est mise à la disposition de tous. Il suffit de la demander à l'accueil ou de la consulter sur le portail de la médiathèque à l'adresse suivante : "[www.mediatheque-jarny.fr](http://www.mediatheque-jarny.fr)". La médiathèque propose :

- un établissement facilement accessible par tous : parking attenant, espaces larges pour les fauteuils roulants, ascenseur
- des collections adaptées : livres en gros caractères, films en audiodescription, livres lus (sur CD), liseuses électroniques
- du matériel spécifique pour malvoyants : un ordinateur adapté comprenant le logiciel Zoomtext niveau 2 ainsi qu'un télé-agrandisseur.

### LES ANIMATIONS DE JANVIER À AVRIL

#### Mots doux et p'tits bouts : pour les tout-petits de 0 à 3 ans

Mercredi 21 janvier à 10h et 16h30 / Vendredi 23 janvier à 10h / Mercredi 25 mars à 10h et 16h30 / Vendredi 27 mars à 10h.

#### Il était une fois les contes... : pour les enfants de 4 à 7 ans

Un mercredi par mois à 15h et 16h : 7 janvier / 4 février / 4 mars / 1<sup>er</sup> avril.

#### Astronomie : pour les 8 à 12 ans

Atelier animé par M. Sausse désormais les samedis matins de 10h30 à 11h30 : 10 et 24 janvier / 7 et 21 février / 7 et 21 mars / 4 et 18 avril.

#### Mille feuilles gourmandes : rendez-vous pour les adultes

Vendredi 27 février à 17h : présentation de coups de cœur littéraires.

#### Multimédia : ateliers pour ados et adultes

- Jeudi 15 janvier à 14h30 : Présentation des services à destination des publics en situation de handicap (pour tout public).
- Samedi 28 mars à 14h30 : Protéger son ordinateur.
- Samedi 16 mai à 14h30 : Ecoute et téléchargement légal de musique sur internet.
- De mars à juin : Election du meilleur album libre de l'année avec l'ACIM et "ziklibrenbib"

### AUTRES ACTIONS MENÉES PAR LA MÉDIATHÈQUE

**Du 6 au 24 janvier : exposition sonore "La Bohème" de Puccini.** Dans un espace dédié du kiosque, vous pourrez découvrir des enregistrements anciens (représentations entre 1908 et 1952) ainsi que des affiches et des photographies de cette période.



**Ateliers d'écriture poétique menés par Franck Doyen,** écrivain-poète, en partenariat avec la Cie du Jarnisy et la Médiathèque de Meurthe-et-Moselle, dans le cadre de POEMA 2015.

**Atelier MAO (Musique Assistée par Ordinateur) : Samedi 10 janvier à 14h30 :** L'intervenant, Florent Cautenet, proposera aux participants une initiation au mixage audio.

**Samedi 7 mars à 17h : "A la porte" de La Sarbacane Théâtre et la Cie des Ô :** Spectacle de théâtre jeune public (à partir de 8 ans)



© Stéphane Thévenin

## REPAS DES RETRAITÉS LE 22 FÉVRIER



Le repas des retraités se déroulera dans les conditions habituelles, le dimanche 22 février 2015 à la salle Maurice Baquet à partir de 12h30.

## DVD DU SPECTACLE SON ET LUMIÈRE D'AOÛT 2014

Du 26 au 30 août 2014, plus de 1 200 personnes ont pu s'approprier leur histoire locale à travers un spectacle son et lumière "Jarny la Martyre" qui retraçait fidèlement le drame vécu par la Ville de Jarny fin août 1914.

Un film du spectacle a été réalisé à cette occasion. Le DVD est **proposé à la vente auprès du service culturel de la mairie au prix de 5 €**, en espèces ou par chèque bancaire à l'ordre du Souvenir Français.



© Claire Guerrier

# ÇA S'EST PASSÉ À JARNY

## Les zombies défilent !

**C'**est le 25 octobre que les "morts-vivants" ont fait leur apparition dans la commune pour la première Zombie Walk organisée par le Service Jeunesse. Plus de 1000 jeunes grimés par des maquilleurs professionnels ont défilé dans un esprit festif escortés de faux militaires à bord de véhicules de collection. Fumigènes, mise en scène et effets spéciaux pour un cortège d'outre-tombe. Parallèlement au défilé, une conférence sur les phénomènes paranormaux se tenait à La Concordia. ■



## Les assemblées générales des quartiers

**C**omme chaque année, l'équipe municipale a rencontré les Jarnysiens à l'occasion des assemblées générales des quartiers qui se sont déroulé les 12 et 13 novembre dernier. Ces rencontres ont réuni environ 120 personnes.

Le Maire et les élus y ont évoqué les finances municipales, les baisses drastiques des aides de l'Etat, le budget participatif 2015 et les travaux en cours. Les habitants ont quant à eux soulevé des problèmes de stationnement, de voirie et de vitesse à travers un jeu de questions/réponses avec la Municipalité. Les référents des quatre comités de quartier ont également dressé leur bilan d'activités. ■



## Fêtes d'hiver

Le marché de Noël organisé par le CALC s'est tenu tout au long de la journée du samedi 6 décembre au square Toussaint, rythmé par "Aupaysdematête". Il a accueilli en fin d'après-midi le traditionnel défilé de Saint-Nicolas avec la participation des Gilles, de Walking Happy Band, des Ecuries de Moncel et de la calèche d'Orne service.



La journée du dimanche 7 décembre, entièrement consacrée à la bourse aux jouets organisée par le service Jeunesse de la Ville, a attiré une fois de plus un très large public à la salle Jean Lurçat. ■

## Médailles aux bacheliers



Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, le Maire a remis une médaille aux bacheliers de la commune le 13 décembre dernier à la Concordia. Ce diplôme est d'autant plus important qu'il représente un tremplin nécessaire à l'accès à l'enseignement supérieur et à l'avenir professionnel. ■

### DEFENDONS LE COUPLE COMMUNES-INTERCOMMUNALITES

Nous sommes guidés par l'intérêt des habitants de notre territoire contrairement à d'autres élus qui agissent par dogme ou ne comprennent pas leur rôle, voire les deux. Les élus ne sont pas des commentateurs de la vie publique. Il y en a assez à la télévision !

Au contraire, ce sont des acteurs qui analysent, proposent, anticipent, agissent pour le compte et dans l'intérêt des habitants. Il faut surtout proposer des solutions concrètes et non pas uniquement se contenter de commenter les faits !

C'est pourquoi nous agissons sur le plan local et national avec nos élus départementaux, régionaux et nationaux pour changer ou faire évoluer la loi. Ce fut le cas pour la loi sur les modifications du temps scolaire, sur la loi de finance 2015 et aujourd'hui pour les lois sur la réforme territoriale.

C'est tout le sens de notre pétition contre la baisse des dotations d'Etat que nous vous invitons à signer si cela n'est pas encore fait. D'autres initiatives seront prises au cours de l'année 2015 pour faire changer d'avis ce gouvernement qui s'engage dans une impasse en prenant en otage les collectivités locales et par voie de conséquence les usagers du service public !

Jacky Zanardo, président de la CCJ, a proposé de modifier les statuts de celle-ci en intégrant la compétence

Service Jeunesse, la médiathèque, l'école de musique de Jarny ainsi que la compétence scolaire pour mettre en place des services communs, au même coût et continuer à développer un projet de territoire. L'échelon intercommunal permet en effet de développer des projets ambitieux dans l'intérêt des habitants. C'est pourquoi, le conseil communautaire, dans sa très grande majorité (85% de ses membres), a souhaité que la CCJ poursuive sa mutation en intégrant de nouvelles compétences tout en préservant l'identité et l'intérêt communal, socle de notre démocratie.

Nous le répétons sans cesse depuis la création de la CCJ : il faut défendre le couple communes-intercommunalité ! Et si en plus, la CCJ souhaite donner la parole aux habitants en les associant à la construction du projet communautaire à partir de nouvelles compétences, nous ne pouvons que défendre l'intercommunalité !

Lors du dernier conseil municipal, certains élus ont expliqué et justifié l'inexplicable. Sous prétexte d'un coût trop élevé ou d'un service mal rendu (les hommes et les femmes travaillant au sein de ces services apprécieront), ils ont refusé ces transferts. Mais la véritable raison réside dans le fait que ces transferts étaient proposés par Jacky Zanardo. C'est une attitude politicienne, d'autant qu'en juin dernier ces mêmes élus y étaient favorables lors d'un séminaire à la CCJ.

**Olivier TRITZ et Hervé BARBIER pour les groupes  
"communistes et républicains" et "société civile"**

Pendant la trêve hivernale qui a débuté le 1<sup>er</sup> novembre 2014 et qui durera jusqu'au 31/3/15, la loi prévoit qu'un locataire ne peut pas se faire expulser de son logement malgré une procédure d'expulsion prononcée à son encontre par la justice. Pour rappel, cette disposition est un acquis du combat de l'Abbé Pierre après l'hiver 1954. Cette trêve hivernale suspend également les coupures de gaz et d'électricité en cas de factures impayées.

L'objectif est d'empêcher que d'avantage de personnes incapables de payer leur loyer et leurs charges de logement ne se retrouvent à la rue malgré des conditions climatiques difficiles. 123 000 familles en France ont fait l'objet d'une décision d'expulsion pour dette locative. Force est de constater qu'il s'agit d'un phénomène qui prend de l'ampleur d'année en année.

Dans le contexte social et économique dégradé que nous connaissons, la collectivité accentue ses efforts pour permettre à chacun de continuer à vivre dans la ville dans des conditions acceptables.

Le marché locatif tendu génère de trop nombreuses situations de précarité dans le logement, quelques soient les difficultés rencontrées. Ces facteurs de risque et de précarité sont particulièrement élevés pour les ménages les

plus modestes qui voient augmenter le poids du budget consacré au logement.

La prévention des expulsions est donc au cœur des politiques sociales du logement sur notre ville.

Dans une optique environnementale et sociale, durant cette période, il est urgent :

- d'anticiper la fin de la trêve en trouvant des solutions de relogement aux familles concernées,
- de proposer des mesures d'accompagnement social global,
- de développer et renforcer un partenariat avec tous les bailleurs implantés sur la ville,
- d'être vigilant aux logements insalubres,
- d'user de notre poids politique pour enclencher des travaux de réhabilitation thermique des logements et ainsi lutter contre la précarité énergétique auprès des bailleurs privés et publics.

Le logement abordable doit devenir une priorité du gouvernement pour répondre aux besoins de la population de plus en plus touchée par la crise et la paupérisation et pour générer de l'activité économique et des emplois locaux dans tous les territoires.

**Catherine GUILLON et Denis WEY  
Groupe des Verts "Jarny unir les volontés"**

# OPPOSITION

## INFORMATION ET RESPECT DES ÉLECTEURS.

Jarny Mag compte 24 pages, dont 2 en *“Tribune libre”* pour l’expression des courants politiques de la commune (1 p. pour la majorité et 1 pour l’opposition). Est-on pour autant mieux éclairé ? Dans le n° 16 la majorité étale son bilan chiffré et ne nous apprend rien. Les socialistes, eux, veulent lutter contre le FN sans comprendre que les électeurs en ont marre des politiciens profiteurs et menteurs. M. Minary enfin, proteste contre le pacte de responsabilité, en laissant croire que son abandon freinerait l’austérité ! Cela me rappelle ce que se plaît à répéter notre maire : les milliards sont là, dans la poche des riches ! Comme si, en les taxant à fond, ça allait tout résoudre !

Une suggestion : que la majorité laisse sa page Tribune Libre à l’opposition, vu qu’elle dispose en fait déjà des 22 autres pages : le mag serait plus informatif !

Une précision : le document sur les transferts de compétence vers la CCJ aide à mieux comprendre comment ça marche. Bien ! Sauf qu’on ne nous dit pas tout :

les bâtiments seront aussi transférés... avec l’inconnue du coût d’entretien qui retombera sur la CCJ... Impôts en vue ?

Une urgence : le plan communal de sauvegarde. Sous ce titre barbare se cachent les procédures et l’organisation mises en place pour faire face à un accident majeur (exemple un camion-citerne explose en centre-ville). Voir sur le site de la mairie en section Urbanisme... Or ce document de décembre 2008 est incomplet et n’est pas à jour... alors qu’il doit être réactualisé tous les 5 ans. Dormez tranquille bonnes gens ...

M. le 1<sup>er</sup> adjoint a choisi de faire le clown – pardon le zombie – pendant le temps de travail et payé par nos impôts : il a réussi à me faire peur... pour la gestion de la ville. Et vous ?

**Pierre DÉSCLETS pour “Jarny en Action”**

## OUI aux transferts, NON aux impôts !

Il est proposé de transférer certaines compétences relevant actuellement de la Ville de Jarny à la Communauté de communes du Jarnisy (CCJ), ce qui permettra notamment de recevoir une bonification financière : les habitants des 24 communes bénéficieront de nouveaux services gratuitement et surtout il s’agit d’éviter à tout prix une hausse de leurs impôts ménages. Nous sommes en effet totalement défavorables à la création d’une taxe additionnelle de la CCJ (c’est-à-dire un nouvel impôt ménages).

Ces transferts de compétences permettront de récupérer de l’argent dont la CCJ a besoin pour maintenir la qualité du service public rendu et ne pas augmenter les impôts.

De plus, ces transferts sont cohérents : la médiathèque ou l’école de musique par exemple, sont typiquement des équipements à vocation intercommunale, c’est le cas partout ailleurs et c’est d’ailleurs un non-sens qu’ils ne le soient pas déjà. Nous avons d’ailleurs écrit dans notre programme municipal : *“tout comme l’Aquatôle, la médiathèque est un équipement structurant qui aurait dû être proposé à l’intercommunalité ; cela n’a pas été le cas”*.

Enfin, ces transferts n’auront aucun coût financier pour les communes membres, c’est une opération blanche de ce point de vue puisque les communes qui transfèrent la compétence continuent à la financer.

Nous nous refusons à faire de la politique politicienne : ceux qui agitent le chiffon rouge pour effrayer les autres communes assumeront leur responsabilité, car refuser ces transferts revient de facto à se prononcer en faveur d’une hausse des impôts !

Un bémol cependant : nous regrettons que la majorité municipale ne nous ait pas permis de siéger à la CLECT (commission locale d’évaluation des charges transférées), qui joue un rôle déterminant et permet de garantir que les choses se passent en toute régularité et transparence.

**Céline HENQUINET et Dominique COLNAT**  
Groupe socialiste *“Jarny agir ensemble”*

## FRANÇOIS HOLLANDE À FLORANGE : QUELLES LEÇONS ?

Les syndicats FO et CGT d’Arcelor-Mittal de Florange ont refusé de participer à l’entrevue avec François Hollande lors de sa visite du 24 novembre. Il venait vanter les *“aspects positifs”* de l’accord Mittal-Ayrault de 2012 et annoncer 30 CDI pour faire oublier la liquidation des hauts-fourneaux et les 629 suppressions d’emplois.

### Quel rapport avec Jarny ?

D’abord, le conseil municipal s’était en son temps prononcé pour la nationalisation de la sidérurgie et contre l’accord Mittal-Ayrault.

### Et surtout, quelles leçons pour les élus à leur niveau ?

Les responsables FO et CGT d’Arcelor-Mittal ont refusé de cautionner les *“aspects positifs”* de l’accord Mittal-Ayrault, de participer à sa mise en musique. Or ce gouvernement Hollande-Valls, totalement subordonné à l’Union européenne et au capital financier, attend des collectivités locales qu’elles mettent en musique sa réforme territoriale et les 28 milliards de baisses de dotations d’ici 2017.

Les élus sont face au même dilemme que les syndicalistes de Florange. Vont-ils sabrer dans les services à la population, les investissements, les effectifs de personnels ? Vont-ils proposer aux habitants de décider eux-mêmes des sacrifices à travers les budgets participatifs ? Vont-ils anticiper la réforme territoriale en transférant massivement les prérogatives des communes aux intercommunalités au nom d’un *“aspect positif”* : la carotte financière, aussi éphémère et illusoire que les promesses de Hollande à Florange ?

Ou alors vont-ils refuser ce rôle et avec la population descendre dans la rue pour contraindre le gouvernement à renoncer ?

Rupture ou accompagnement du pacte de responsabilité du gouvernement et de sa réforme territoriale ? Pour nous élus du peuple, quelle autre voie que le respect de notre mandat ? Nous ne sommes les relais ni du gouvernement ni de l’Union européenne !

**Christian MINARY,**  
élu *“Unité et résistance, contre les plans d’austérité du gouvernement et de l’Union européenne”*



# BUDGET 2015 PARTICIPATIF

## RÉUNION PUBLIQUE

MERCREDI 25 FÉVRIER À 18H

À L'ESPACE G. PHILIPPE À JARNY  
RUE CLÉMENT HUMBERT

LORS DE CETTE SOIRÉE, ENTRECOURPÉE D'UNE COLLATION, VOUS POURREZ

**VENEZ NOMBREUX** ET  
**DÉCIDEZ ENSEMBLE**  
DES TRAVAUX DE VOTRE VILLE

VOTER EN FAVEUR  
DES AMÉNAGEMENTS  
DE VOIRIE, SÉCURITÉ  
ET CADRE DE VIE QUE  
VOUS SOUHAITEZ VOIR  
RÉALISER EN 2015.